

7870 - Le statut du magicien

question

Peut-on considérer tout magicien comme un mécréant?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Réponse: Le magicien est celui qui utilise les démons et se rapproche aux djinns en faisant ce qu'ils aiment comme les offrandes non destinées à Allah et l'invocation des djinns avec Allah et leur obéissance en effectuant des actes interdits par Allah tels que l'adultère, la consommation du vin, la consommation de tout ce qui est illicite, l'abandon de la prière, l'utilisation de substances impures, le séjour dans des locaux sales dans le seul but d'obtenir la réponse des démons en faveur de sa demande allant dans le sens de porter préjudice aux victimes de sa magie qui peuvent ainsi être amenées à haïr, à aimer, à être plus favorables, etc. Il peut parfois s'agir de séparer deux époux ou de connaître des choses cachées ou de révéler la place où se trouve un objet volé ou perdu. Un tel magicien est un mécréant idolâtre. Car il adore à la fois Allah et Satan, ce qui constitue le shirk majeur et fait de son auteur un mécréant conformément aux propos du Très Haut: **Et ils suivirent ce que les diables racontent contre le règne de Salomon. Alors que Salomon n' a jamais été mécréant mais bien les diables: ils enseignent aux gens la magie ainsi que ce qui est descendu aux deux anges Hâroût et Mâroût, à Babylone; mais ceux-ci n' enseignaient rien à personne, qu' ils n' aient dit d'abord: "Nous ne sommes rien qu' une tentation: ne sois pas mécréant"; ils apprennent auprès d' eux ce qui sème la désunion entre l' homme et son épouse. Or ils ne sont capables de nuire à personne qu' avec la permission d' Allah. Et les gens apprennent ce qui leur nuit et ne leur est pas profitable. Et ils savent, très certainement, que celui qui acquiert (ce pouvoir) n' aura aucune part dans l' au-delà. Certes, quelle détestable**

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

marchandise pour laquelle ils ont vendu leurs âmes! Si seulement ils savaient!

(Coran,2:102).

L'ordre fut donné de tuer le magicien dans le hadith: **La peine à appliquer au magicien consiste en un coup de sabre** . (rapporté par At-Tarmidhi n° 1460 et Ad-Daraqutni 3/114 et Al-Hakim 4/136 voir as-silsila adh-dhaïfa 3/641 n° 1446.)

Tout ceci montre que le magicien est un mécréant même s'il prie,jeûne,récite (le Coran) et invoque Allah, car l'idolâtrie rend les bonnes actions caduques.Allah le sait mieux.